



APPRENDRE LE METIER DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER CYCLE COMPLET CERTIFIANT ET VALIDANT (Sans Pré-Requis) AVEC TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU III (RNCP)

Durée : 42 jours / 294 heures

Public : Personne en reconversion professionnelle, diagnostiqueurs immobiliers voulant se former à certains modules spécifiques.

Lieu : Gif-sur-Yvette (91)

Objectif :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la pratique du métier de diagnostiqueur immobilier en se préparant aux certifications obligatoires dans les domaines de l'amiante, du plomb, des termites, de la performance énergétique, du gaz et de l'électricité, mais aussi dans tous les autres domaines réglementaires indispensables à l'exercice de ce métier à savoir : la loi Carrez/Boutin, l'assainissement collectif et autonome, l'état des risques naturels et technologiques.
- Connaître en détail les différents aspects de la réglementation et des responsabilités encourues.
- Appréhender les spécificités de la démarche commerciale du diagnostiqueur immobilier.
- Validation en fin de cursus par un niveau BAC+2 en Technique du bâtiment.
- Réussir les examens de certification obligatoires pour les diagnostics amiante, plomb, termites, DPE, gaz et électricité.

Pédagogie :

- Supports pédagogiques papier et numérique, validation des connaissances par le biais de QCM, utilisation de plateformes pédagogiques techniques, mise en situation terrain avec formateur.
- Mise en situation technique avec un diagnostiqueur certifié.

Programme :

Module 1 : Environnement métier

- Les diagnostics réglementaires (dossier de diagnostic technique) et les diagnostics hors réglementation.
- Vocabulaire et pathologie du bâtiment • Responsabilités du diagnostiqueur/ERNT.

Module 2 : Amiante - Préparation à la certification

- Repérage de l'amiante dans les bâtiments et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 3 : Carrez/Boutin

- Mesurage de loi Carrez/Boutin et pratique terrain.

Module 4 : Electricité - Préparation à la certification

- Contrôle de l'installation intérieure électrique et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 5 : Gaz - Préparation à la certification

- Contrôle de l'installation intérieure gaz et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 6 : Performance énergétique - Préparation à la certification

- Diagnostic de la performance énergétique extension mention et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 7 : Plomb - Préparation à la certification

- Constat des Risques d'Exposition au Plomb et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 8 : Termites - Préparation à la certification

- Réalisation d'états relatifs à la présence de termites et pratique terrain avec un professionnel certifié.

Module 9 : Risques Amiante (SS4)

- Formation préalable des travailleurs susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Module 10 : Assainissement collectif et autonome

Module 11 : Etat des lieux

- Projet de Loi ALUR-DUFLOT.

Module 12 : Techniques commerciales

Module 13 : Mise en situation pratique/ immersion professionnelle et révisions

Module 14 : QCM préparation à la Certification / révisions

Module 15 : Soutenance devant un jury de professionnels

Module 16 : Examen de certification

- Amiante, plomb, gaz, électricité, DPE, termites